

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation 16/09/2011</p> <p>Date de publication : 30/09/2011</p>	<p style="text-align: center;">SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2011 À LAGORD</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : Mme Marie Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FOUNTAINE (jusqu'à la 71^{ème} question), M. Michel Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD (jusqu'à la 71^{ème} question), M. Yann JUIN (jusqu'à la 71^{ème} question), Mme Maryline SIMONÉ, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Henri LAMBERT, M. Christian PEREZ (jusqu'à la 71^{ème} question), M. Jean-François VATRÉ, M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la 71^{ème} question), M. Aimé GLOUX, Mme Nicole THOREAU, M. Jean-François DOUARD, M. Patrick ANGBAUD, M. Patrice JOUBERT (jusqu'à la 71^{ème} question), Vice-présidents</p> <p>M. Michel AUTRUSSEAU, Mme Saliha AZÉMA, M. Bruno BARBIER, M. René BÉNÉTEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Michel BOBRIE (à partir de la 71^{ème} question), Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC, M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Vincent DEMESTER, M. Pierre DERMONCOURT, M. Paulin DEROIR, M. Jack DILLENBOURG, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, M. Olivier FALORNI, M. Gérard FOUGERAY, Mme Patricia FRIOU, M. Dominique GENSAC, Mme Béangère GILLE, M. Gérard GOUSSEAU, M. Arnaud JAULIN, Mme Anne-Laure JAUMOUILLE, M. Philippe JOUSSEMET (jusqu'à la 71^{ème} question), Mme Sabrina LACONI, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, M. Patrick LARIBLE, M. Philippe MASSONNET, M. Daniel MATIFAS, Mme Esther MÉMAIN, M. Sylvain MEUNIER, Mme Dominique MORVANT (jusqu'à la 71^{ème} question), M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, M. Michel PLANCHE, M. Jean-Pierre ROBLIN, M. Michel VEYSSIERE, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Jean-François FOUNTAINE (à partir de la 12^{ème} question), M. Denis LEROY procuration à Mme Maryline SIMONÉ, M. Guy DENIER procuration à Mme Nicole THOREAU, M. Guy COURSAN procuration à Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Daniel GROSCOLAS procuration à M. Michel VEYSSIERE, M. Christian PEREZ (à partir de la 12^{ème} question), Mme Nathalie DUPUY procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Pierre MALBOSC procuration à M. Philippe JOUSSEMET (à partir de la 12^{ème} question), Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET procuration à Mme Béangère GILLE, M. Jacques LEGET procuration à Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre FOUCHER procuration à M. Jean-Louis LÉONARD (à partir de la 12^{ème} question), Mme Marie-Anne HECKMANN procuration à M. Michel PLANCHE, M. Patrice JOUBERT (à partir de la 12^{ème} question), Vice-présidents</p> <p>Mme Brigitte BAUDRY procuration à M. René BÉNÉTEAU, M. Michel BOBRIE (jusqu'à la 11^{ème} question) procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, Mme Sylviane DULIOUST procuration à Mme Anne-Laure JAUMOUILLE, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Nathalie GARNIER procuration à M. Jean-Pierre ROBLIN, Mme Lolita GARNIER procuration à Mme Esther MÉMAIN, Mme Brigitte GRAUX procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, M. Christian GUICHET procuration à M. Yann JUIN (à partir de la 12^{ème} question), Mme Josseline GUITTON procuration à M. Jean-François DOUARD, M. Dominique HÉBERT, Mme Virginie KALBACH, M. Charles KLOBOUKOFF procuration à Mme Christelle CLAYSAC, M. Guillaume KRABAL procuration à M. Jack DILLENBOURG, M. David LABICHE procuration à M. Gérard FOUGERAY, M. Arnaud LATREUILLE, Mme Dominique MORVANT (à partir de la 12^{ème} question), Mme Sylvie-Olympe MOREAU procuration à M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, Mme Brigitte PEUDUPIN procuration à Mme Suzanne TALLARD (à partir de la 12^{ème} question), Mme Annie PHELUT procuration à M. Paulin DEROIR, M. Yannick REVERS procuration à M. Pierre DERMONCOURT, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Véronique RUSSEIL procuration à M. Philippe MASSONNET, M. Jean-Marc SORNIN, Mme Christiane STAUB procuration à M. Yvon NEVEUX, M. Abdel Nasser ZERARGA procuration à M. Michel AUTRUSSEAU, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : M. Yves AUDOUX,</p>		
Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	55	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	24	Suffrages exprimés :	79
Nombre de votants :	79	Pour l'adoption :	79
		Contre l'adoption :	0

N° 56

Titre / COMMUNES DE PÉRIGNY ET DE LA ROCHELLE - HÔTEL D'ENTREPRISES - COUVEUSE D'ENTREPRISE DE LA CHARENTE-MARITIME - MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL

Madame SIMONÉ expose que la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a renouvelé son soutien auprès de la Couveuse d'Entreprise de Charente-Maritime (CECM). En effet, celle-ci agit sur le renouvellement économique du territoire et est un partenaire actif de la Cité des Métiers. Il a également été évoqué alors la possibilité d'ouvrir des locaux d'hôtels d'entreprises aux entrepreneurs à l'essai (EAE) suivis par la CECM.

Compte tenu des surfaces disponibles actuellement au sein des Hôtels et pépinières d'entreprises de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, deux locaux pourraient être proposés à Monsieur Benoit GAILLARD représentant la CECM en tant que Président de cette association :

- Un atelier de 111 m² dans l'Hôtel d'Entreprises de PÉRIGNY, dénommé « Unité E3 »,
- Un bureau de 8 m² dans l'Hôtel d'Entreprises des Minimes à La Rochelle, dénommé « Unité 13C ».

Concernant le local dans l'Hôtel d'Entreprises de Périgny, un contrat de concession pourrait être établi à cet effet selon les conditions d'occupation suivantes :

- Durée d'1 an, à compter du 7 octobre 2011, soit jusqu'au 6 octobre 2012, au loyer de 2 € HT / m², soit 222 € HT/m²/mois

Concernant le bureau dans l'Hôtel d'Entreprises des Minimes, une convention de mise à disposition pourrait être établie à cet effet selon les conditions d'occupation suivantes :

- Durée de 24 mois sans reconduction possible, à compter du 7 octobre 2011, soit jusqu'au 6 octobre 2013,
- Le montant du loyer sera déterminé sur la base de 7 € HT/m²/mois, soit 56 € HT mensuel, et facturé au prorata du temps d'utilisation effective du bureau par les EAE.

En conséquence, après délibération, le Conseil Communautaire décide :

- de louer à l'association « Couveuse d'entreprise de Charente-Maritime », représentée par Monsieur Benoit GAILLARD en qualité de Président, deux locaux au sein des Hôtels et Pépinières d'entreprises aux conditions stipulées ci-dessus;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte à intervenir ;
- d'imputer les recettes au Budget Annexe des Affaires Economiques.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION
LA VICE-PRESIDENTE

Maryline SIMONÉ